

Conseil collectif sur la production fourragère réalisée par les techniciens de la Chambre d'Agriculture 71 Outil de pilotage et d'aide à la décision pour les éleveurs

Rédaction : Véronique GILLES – vgilles@sl.chambagri.fr – Amélie POULLEAU – apoulleau@sl.chambagri.fr

Sommes des températures cumulées	200°C (base janvier) Apport d'azote	300°C- 350°C (base février) mise à l'herbe	500°C à 550 °C fin déprimage épis 5 cm	700°C-800°C fauche précoce début épiaison	1000°C foin précoce début floraison	1200°C foin moyen floraison	1400°C foin tardif médiocre début grainage	>1400 °C grainage
- Zones précoces - Zones tardives					>300 m	<300 m		

Récolte, encore un peu de patience

Station	Prairies Σ tpt° cumulée base février	Précipitations hebdomadaires
Autun 300	855	14,2
Autun 400*	791	
Autun 500*	728	
Macon	1062	24,6
St Symphorien de M	938	35,9
Saint Yan	955	28,1
Jalogny	910	30,6
Beaumont 300*	951	
Beaumont 400	887	31,7
Mont St Vincent 600	873	26,6
Mont St Vincent 400*	1000	
Matour	905	35,8
Chalon	950	16,5
Varenne St Sauveur	1037	42,2
St Maurice les Couches	949	19,5

* données recalculées

Le cumul hebdomadaire varie de 77° C à 89° C. Les zones les plus précoces ont atteint les 1 000° C alors que les plus tardives y seront dans 10 jours. Les prévisions météo sont incertaines. Quelques jours de beaux temps sont à espérer milieu de semaine avant un week-end pluvieux.

Le temps semble se dégager à partir du milieu de semaine prochaine.

WARNING : Plantes toxiques

La plupart des plantes à risques ne sont pas consommées par les animaux au pâturage. Après fauche ou broyage, les renoncules perdent de leur toxicité.

Attention avec le séneçon de Jacob (photo ci-contre), qui reste très toxique même après dessiccation. Si vous en avez beaucoup dans votre prairie, il faut les faucher avant qu'ils ne grainent et les enlever de la végétation.



Prix de l'herbe sur pied

Beaucoup de questions, de saison pour connaître le prix de l'herbe sur pied.

Son prix peut être estimé de la façon suivante :

Prix de marché du foin moins les charges engagées pour le réaliser (voir détail ci-dessous).

1 Estimation du coût de la chaîne de récolte en foin :

Les charges sont estimées à partir du barème d'entraide, MO, traction et fuel compris :

- Fauche = 51 €/ha.
- Fanage (x2) = 36 €/ha.
- Andainage = 21 €/ha.
- Pressage = 71 à 85 €/ha (de 4.7 à 5.5 € €/BR avec filet suivant taille 120 ou 160).
- Transport = 50 €/ha (très variable suivant accès).

➔ Total :

Foin = Environ 230-240 €/ha soit 52 €/t brute, pour 4,5 t de foin/ha.

2 Prix de l'herbe sur pied :

Si le prix de marché de la tonne de foin est de 100 à 120 €/T brute départ ferme, le prix du foin sur pied peut être estimé à 59 à 68 €/T soit **265 à 306 €/ha** pour une coupe à 4,5 tonnes de MB/ha.

Remarque : Le prix de revient d'un ha de foin, comprenant les charges de structures, une fertilisation d'entretien, la mécanisation, la MO, le stockage du fourrage... est proche de 95-110 €/T de foin.

Ces éléments constituent une aide à la négociation mais en aucun cas un barème officiel.

Source des tarifs : Barème Entraid 2021

Une fois la faucheuse attelée, profitez-en pour gérer vos refus

Les refus sont des zones non consommées par les animaux, ils peuvent être liés à la présence de déjections, à la flore, et/ou aux pratiques d'exploitation de la parcelle (souvent chargement insuffisant), mais aussi à la présence de plantes adventives (chardons, rumex, renoncules, orties...).

La coupe des refus permet :

- De limiter le ressemis des plantes délaissées par les animaux.
- D'offrir aux animaux un pâturage de meilleure qualité : En vieillissant, les feuilles des graminées deviennent moins appétentes. Le fait de les couper va permettre au tallage de repartir.

1 La fauche des refus :

Si les refus sont constitués majoritairement par des graminées, il est possible de les faucher. Une intervention annuelle est suffisante début juin après l'épiaison des graminées. Si les quantités sont peu importantes, elles seront consommées en herbe fraîchement coupée par les animaux présents dans la parcelle. Si la quantité est trop importante, elle pourra être récoltée.

2 Maîtriser le broyage :

Lorsque la prairie présente un certain trop de dicotylédones non consommables par les bovins (renoncules, rumex, etc...), le broyage permet de limiter leur développement et de nettoyer ces zones refusées.

Attention ! Si la quantité de refus est trop importante, le broyage peut provoquer un feutrage d'herbe en décomposition ayant un effet dépressif sur le couvert.